Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Politique > Le regard des Conseillers départementaux sur leur mandat



Le regard des Conseillers départementaux sur leur mandat

mercredi 13 janvier 2021, par lpe

À la demande de Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, ancien Ministre, un sondage a été réalisé par l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) dans le cadre du 90ème Congrès des Départements de France [1].

Cette étude inédite menée par l'IFOP et l'Assemblée des Départements de France au mois d'octobre, met en lumière la perception des élus départementaux à l'égard de leur action territoriale et de leur rapport à l'Etat. Pour rappel, les élections départementales, initialement programmées en mars 2021, devraient être repoussées en juin.

Plus de 8 élus départementaux sur 10 ont l'intention de se représenter en 2021

Les chiffres clés de l'étude :

- Près de 3 élus départementaux sur 4 ont le sentiment que les maires les considèrent comme des interlocuteurs privilégiés
- 86% rapportent être perçus proches des préoccupations des habitants de leur canton
- 93% sont satisfaits d'exercer leur mandat, 96% ont une bonne image de leur mandat d'élu de proximité
- Plus de 8 élus départementaux sur 10 ont l'intention de solliciter un nouveau mandat aux prochaines élections (70% avec le même binôme)
- Pour près de la moitié des sondés (46%), le manque de moyens pour agir constitue le principal frein à l'exercice de leur mandat, le second (33%) est la lenteur des prises de décision et d'avancement des projets
- Les services publics de proximité à développer prioritairement sont : Les services pour les personnes âgées et dépendantes (85% des réponses), le réseau de transports et de circulation (73%), les établissements scolaires (71%), l'aide au développement économique et la formation (64%), les actions en faveur de l'environnement (eau, assainissement, collecte des déchets...) (63%), le développement des infrastructures de télécommunication (Ex : 4G/5G...) (63%), les services pour la petite enfance (PMI, crèches municipales...) (62%). Les services de sécurité (police municipale, pompiers...) sont à 48% et la culture et les loisirs à 34%.
- 7 sondés sur 10 jugent négativement la politique de décentralisation de la France
- 51% exercent également un mandat communal alors que 22% n'exercent en parallèle aucun autre

mandat.

- Politiquement, 73% des conseillers départementaux ayant répondu appartiennent à la majorité départementale
- Côté commissions, sans surprise, 42% des femmes ayant répondu sont membres de la commission des affaires sociales (22% des hommes) tandis que 34% des hommes sont membres de la commission des finances (16% des femmes)
- 65% des conseillers départementaux ayant exercé deux mandats ou plus trouvent que la mise en place du binôme est une bonne chose

Retrouvez les résultats de l'intégralité de l'étude en suivant ce lien

Méthodologie : l'étude a été conduite par l'Ifop auprès d'un échantillon de 658 conseillères et conseillers départementaux sur la base d'un fichier de l'Assemblée des Départements de France. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 28 septembre au 13 octobre 2020.

CR.

Notes

[1] Programmé initialement les 4,5,6 novembre derniers, le 90ème Congrès des Départements de France est reporté aux 28,29 et 30 avril prochains, en raison du contexte sanitaire